

ANNEXE

Créations d'emplois permanents

POSTE	METIER ET GROUPE FONCTION	AFFECTATION (DGA / Direction / Service)	CAT.	CADRE(S) D'EMPLOIS	QUOTITE DU POSTE <i>(Temps complet/non complet)</i>	NB POSTES
Développeur Education, Sport, Jeunesse, Vie associative	Chef de projets développement (A4)	DGS DDGS – EAT Agglo Mulhouse	A	Attachés territoriaux	100 %	1
Instructeur de subventions	Instructeur administratif (B3)	DGA Attractivité DAPI – Service Finance et Subvention	B	Rédacteurs territoriaux	100 %	1
Chef de projet transfrontalier et fonds européens	Chef de projets développement (A4)	DGA Attractivité DET – Service des Affaires Européennes	A	Attachés territoriaux	100 %	1
Instructeur administratif – aides de l'ANAH	Instructeur administratif (B3)	DGA Attractivité DHIU	B	Rédacteurs territoriaux	100 %	2
Instructeur administratif – dossiers et gestion du conventionnement APL	Instructeur administratif (B3)	DGA Attractivité DHIU	B	Rédacteurs territoriaux	100 %	2
Responsable d'unité temps différé	Responsable d'unité (A4)	DGA Environnement DRIM – Service gestion du trafic – Unité TDI	A	Ingénieurs territoriaux	100 %	1

POSTE	METIER ET GROUPE FONCTION	AFFECTATION (DGA / Direction / Service)	CAT.	CADRE(S) D'EMPLOIS	QUOTITE DU POSTE <i>(Temps complet/non complet)</i>	NB POSTES
Responsable CEIA Soufflenheim	Responsable d'unité (B1)	DGA Environnement DRIM – Service autoroutes – CEIA Soufflenheim	B	Techniciens territoriaux	100 %	1
Chef d'équipe en CEIA	Chef d'équipe	DGA Environnement DRIM – Service autoroutes – CEIA Ste Croix en Plaine	C	Agent de maîtrise	100%	1
Technicien Econome de flux	Technicien projets bâtiment (B3)	DGA Ressources DIMG – Services maintenance nord et sud	B	Techniciens territoriaux	100 %	2
Responsable de service adjoint Nord	Responsable de service adjoint (A4)	DGA Ressources DRH – PPP – Service gestion statutaire et rémunération	A	Attachés territoriaux	100 %	1
Chargé d'emploi spécialiste	Chargé d'emploi (A4)	DGA Ressources DRH – PPP – Service emploi	A	Attachés territoriaux	100 %	1
Chargé des Fonds Social Européen	Coordinateur technique social (A4)	DGA Solidarité DIL – Service Pilotage et Fonds Social Européen	A	Attachés territoriaux	100 %	1
Instructeur juste droit RSA	Instructeur administratif (B3)	DGA Solidarité DIL – Service Juste droit du RSA	B	Rédacteur territoriaux	100 %	1
Inspecteur fluidité des parcours	Responsable d'unité (A4)	DGA Solidarité DASE – Service Accompagnement des enfants confiés - Sud	A	Attachés territoriaux	100 %	1

POSTE	METIER ET GROUPE FONCTION	AFFECTATION (DGA / Direction / Service)	CAT.	CADRE(S) D'EMPLOIS	QUOTITE DU POSTE <i>(Temps complet/non complet)</i>	NB POSTES
Travailleur social en accueil familial spécialisé préparation à la majorité	Travailleur social (A5)	DGA Solidarité DASE - SMNA - Unité jeunes majeurs	A	Attachés territoriaux	100 %	1
Intervenant social en gendarmerie	Travailleur social (A5)	DGA Solidarités DASP - SAIS	A	Assistants socio-éducatif	100 %	1
Secrétaire médico-sociale	Secrétaire médico-sociale (B2)	DGA Solidarités DASP - TDS Couronne Colmarienne (Ste Marie-aux-Mines)	B	Rédacteurs territoriaux	100 %	1
Secrétaire médico-sociale	Secrétaire médico-sociale (B2)	DGA Solidarités DASP - TDS Couronne Colmarienne (Guebwiller)	B	Rédacteurs territoriaux	100 %	1
Secrétaire médico-sociale	Secrétaire médico-sociale (B2)	DGA Solidarités DASP - TDS Couronne Mulhousienne (Rixheim)	B	Rédacteurs territoriaux	100 %	1
Secrétaire médico-sociale	Secrétaire médico-sociale (B2)	DGA Solidarités DASP - ATAMS Ouest	B	Rédacteurs territoriaux	100 %	1
Assistant social de secteur	Travailleur social (A5)	DGA Solidarités DASP - TDS Couronne Mulhousienne	A	Assistants socio-éducatif	100 %	1
Assistant social de secteur	Travailleur social (A5)	DGA Solidarités DASP - UTAMS Centre Alsace (Barr)	A	Assistants socio-éducatif	100 %	1

POSTE	METIER ET GROUPE FONCTION	AFFECTATION (DGA / Direction / Service)	CAT.	CADRE(S) D'EMPLOIS	QUOTITE DU POSTE <i>(Temps complet/non complet)</i>	NB POSTES
Puéricultrice de PMI	Puéricultrice (A5)	DGA Solidarités DPSPMI – PSJEAP 68	A	Puéricultrices territoriales	100 %	3
Puéricultrice de PMI	Puéricultrice (A5)	DGA Solidarités DPSPMI – PSJEAP 67	A	Puéricultrices territoriales	100 %	3
Sage-femme	Sage-femme (A4)	DGA Solidarités DPSPMI – PPF 68	A	Sages-femmes territoriales	100 %	3
Sage-femme	Sage-femme (A4)	DGA Solidarités DPSPMI – PSJEAP 67	A	Sages-femmes territoriales	100 %	3
Sage-femme	Sage-femme (A4)	DGA Solidarités DPSPMI – PPF	A	Sages-femmes territoriales	100 %	1
Médecin	Médecin (A3)	DGA Solidarités DPSPMI – PSJEAP 67	A	Médecins territoriaux	100 %	1
Travailleur social	Travailleur social (A5)	DGA Solidarités DPSPMI – Modes d'accueil	A	Assistants socio-éducatif	100 %	1
Médecin référent mode d'accueil	Médecin (A3)	DGA Solidarités DPSPMI – Modes d'accueil	A	Médecins territoriaux	50 %	0,5
Travailleur social équipe de remplacement	Travailleur social (A5)	DGA Solidarités DAPI – SRHS – équipe de remplacement	A	Assistants socio-éducatif	100 %	16
Secrétaire médico-sociale équipe de remplacement	Secrétaire médico-sociale (B2)	DGA Solidarités DAPI – SRHS – équipe de remplacement	B	Rédacteurs territoriaux	100 %	7
Responsable d'unité équipe de remplacement	Responsable d'unité (A4)	DGA Solidarités DAPI – SRHS – équipe de remplacement	A	Attachés territoriaux Conseillers socio-éducatifs	100 %	2

Tous ces emplois créés au tableau des emplois ont vocation à être pourvus en priorité par des fonctionnaires. Toutefois, en raison des besoins des services concernés, la procédure de recrutement par voie statutaire peut à certaines occasions s'avérer infructueuse.

Aussi, il sera proposé d'autoriser le recrutement d'agents contractuels de droit public sur la base des articles L.332-8 et 9 du Code Général de la Fonction Publique, pour pourvoir les emplois énoncés.

Créations d'emplois non permanents

La CeA met à disposition des DGA et des directions, une enveloppe budgétaire dédiée aux contrats de remplacement et de renfort (accroissements temporaires ou saisonniers d'activité). Ainsi, au vu de la consommation de 2022, il est proposé de créer l'équivalent de 234 postes de renfort de catégorie A, B ou C pour 2023.

Contrats d'apprentissage

La CeA souhaite poursuivre son engagement dans l'accueil et la formation d'apprentis. Il est ainsi proposé de créer 25 postes d'apprentis à recruter exclusivement dans les collèges. Ces postes s'ajoutent aux 92 postes d'apprentis déjà créés et répartis sur l'ensemble du territoire alsacien.